RCS : MONTPELLIER
Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 02494
Numéro SIREN : 438 646 994
Nom ou dénomination : VESOUL DIFFUSION

Ce dépôt a été enregistré le 03/03/2023 sous le numéro de dépôt 1686

KELLER WIPF ET ASSOCIES

VESOUL DIFF
S.A.R.L. au capital de 8 000 €
Rue des Durots
70000 - PUSEY
RCS MULHOUSE 438 646 994

COMPTES ANNUELS ET ANNEXE au 31 DECEMBRE 2019

Certifié conforme

Sommaire

DESIGNATION	PAGES
Documents liminaires	
Attestation	4
Documents de synthèse	
Bilan	6
Compte de résultat	8
Annexe	
Principes, règles et méthodes comptables	11
Notes sur l'actif	11
Immobilisations	11
Stocks	14
Créances	14
Comptes de régularisation actif	14
Notes sur le passif	14
Capitaux propres	14
Provisions pour risques et charges	15
Dettes	15
Notes sur le compte de résultat	16
Impôt sur les bénéfices	16
Autres informations	17
Détail des postes	
Actif	23
Immobilisations	23
Stocks	23
Avances et acomptes versés	23
Créances	24
Divers	24
Comptes de régularisation actif	24
Passif	25
Capitaux propres	25
Dettes	25
Compte de résultat	26
Produits d'exploitation	26
Charges d'exploitation	27
Produits financiers	29
Charges financières	29
Charges exceptionnelles	30

DESIGNATION	PAGES
Documents de gestion	
Soldes intermédiaires de gestion	32
Tableau de financement	33
Liasse fiscale	

Documents liminaires

Conformément à la mission qui nous a été confiée par la direction et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 22/12/2014, nous avons effectué un examen limité des comptes annuels de **VESOUL DIFF EURL** relatifs à la prériode du **01/01/2019 au 31/12/2019,** tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été préparés sous la responsabilité de la direction. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen conformément aux dispositions de la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission d'examen limité des comptes.

Ce norme requiert la mise en oeuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir de la direction les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments qui nous conduisent à considérer que les comptes annuels de VESOUL DIFF EURL ne sont pas établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel comptable qui leur est applicable.

Total du bilan	**910 883 Euros**
Chiffre d'affaires	**1 371 714 Euros**
Résultat net comptable	**-95 770 Euros**

Fait à SIERENTZ,
Le 21/04/2020

KELLER WIPF & ASSOCIES
Expert-comptable

Documents de synthèse

BILAN ACTIF

			Exercice N, clos le :		31/12/2019	31/12/2018
			Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé		(I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	730,00	730,00		68,27
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions	282 765,91	165 674,82	117 091,09	152 571,78
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 312,96	1 592,26	1 720,70	
		Autres immobilisations corporelles	234 757,37	141 122,50	93 634,87	111 011,53
		Immobilisations en-cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		T.I.A.P				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	76,22		76,22	76,22
		Total (II)	**521 642,46**	**309 119,58**	**212 522,88**	**263 727,80**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements				
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	625 369,79	40 577,55	584 792,24	547 432,26
		Avances et acomptes versés	2 000,00		2 000,00	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	424,73	353,93	70,80	393,29
		Autres créances (3)	88 319,33		88 319,33	103 555,04
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	17 775,78		17 775,78	77 824,46
COMPTES DE RÉGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)	5 402,05		5 402,05	6 835,37
		Total (III)	**739 291,68**	**40 931,48**	**698 360,20**	**736 040,42**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV)			
		Primes de remboursement d'obligations	(V)			
		Ecarts de conversion actif	(VI)			
		TOTAL GENERAL (I à VI)	**1 260 934,14**	**350 051,06**	**910 883,08**	**999 768,22**

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an	
Clause de réserve de propriété	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

BILAN PASSIF

		31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 8 000,00)	8 000,00	8 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :)		
	Réserve légale (3)	800,00	800,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	1 313,53	1 313,53
	Report à nouveau	-358 221,98	-309 296,81
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-95 770,42	-48 925,17
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total (I)	**-443 878,87**	**-348 108,45**
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total (III)		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	160 322,22	225 132,54
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)	717 810,73	617 097,21
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	437 773,24	450 313,26
	Dettes fiscales et sociales	38 615,99	53 174,86
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 158,80
	Autres dettes	239,77	
	Instruments de trésorerie		
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)		
	Total (IV)	**1 354 761,95**	**1 347 876,67**
Ecarts de conversion passif	(V)		
	TOTAL GENERAL (I à V)	**910 883,08**	**999 768,22**

Renvois		
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	
	Ecart de réévaluation libre	
	Réserve de réévaluation (1976)	
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	542 546,82	570 775,76
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	14,41	12,94

COMPTE DE RESULTAT

			1 - France	2 - Exportation	31/12/2019	31/12/2018
	Nombre de mois de la période				12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION					**Total**	**Total**
	Ventes de marchandises		1 371 713,74		1 371 713,74	1 391 407,93
	Production vendue	biens				
		services				
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)		1 371 713,74		1 371 713,74	1 391 407,93
	Production stockée					
	Production immobilisée					
	Subventions d'exploitation					1 995,00
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)				36 630,68	38 787,25
	Autres produits (1) (11)				4,21	5,78
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				**1 408 348,63**	**1 432 195,96**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				804 744,73	753 672,28
	Variation de stock (marchandises)				-41 306,85	-11 365,93
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)				292,00	17,40
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)				332 762,32	348 485,99
	Impôts, taxes et versements assimilés				38 984,23	38 599,73
	Salaires et traitements				178 557,68	166 880,65
	Charges sociales (10)				30 571,06	27 460,70
	Dotations aux amortissements sur immobilisations				62 512,23	62 187,28
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations					
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant				40 777,89	36 630,68
	Dotations aux provisions					
	Autres charges (12)				41 222,25	42 264,04
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				**1 489 117,54**	**1 464 832,82**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					**-80 768,91**	**-32 636,86**
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				20,00	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total des produits financiers (V)				**20,00**	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions					
	Intérêts et charges assimilées (6)				15 021,51	15 602,08
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total des charges financières (VI)				**15 021,51**	**15 602,08**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					**-15 001,51**	**-15 602,08**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					**-95 770,42**	**-48 238,94**

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		686,23
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)		**686,23**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			**-686,23**
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)		
	TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**1 408 368,63**	**1 432 195,96**
	TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**1 504 139,05**	**1 481 121,13**
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)		**-95 770,42**	**-48 925,17**

Renvois				
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			
(2)	Dont	- Produits de locations immobilières - Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier - Crédit-bail immobilier		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		9 177,00	9 381,00
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			
(9)	Dont transferts de charges			6 705,76
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		41 219,16	41 742,62
(13)	Dont primes et cotisations complém. personnelles : facultatives	obligatoires		
(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes		1 371 713,74	1 391 407,93
(15)	Résultat en Euros et centimes		-95 770,42	-48 925,17

Annexe

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectués conformément aux principes comptables généralement admis en France selon la réglementation en vigueur résultant du règlement de l'ANC n° 2016-07 du 04/11/2016.

L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les stocks et en-cours sont évalués selon leur coût d'acquisition (biens acquis à titre onéreux) ou selon leur coût de production (biens produits).

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Autres informations sur les règles comptables

La société VESOUL DIFF étant détenue à 100% par la société ALSAFOR S.A.S., les résultats fiscaux du groupe font l'objet du régime d'intégration fiscale.

A ce titre la société a déterminé son résultat comme si elle n'était pas intégrée et constate en charge et en dette à l'égard de la société mère intégrante le montant de l'impôt sur les bénéfices dont elle aurait été redevable à défaut d'intégration.

Il convient également de signaler pour mémoire la responsabilité solidaire des sociétés intégrées pour le paiement de l'impôt.

Immobilisations

CONSEQUENCES DES REFORMES DU DROIT COMPTABLE VISANT A CONVERGER VERS LES REGLES INTERNATIONALES DITES "IAS-IFRS"

1/ LES ACTIFS

La définition des actifs immobilisés est précisée à l'article PCG 211-1 à PCG 211-3. Quant aux règles d'évaluation des actifs amortissables, il y a lieu de se référer aux articles PCG 322-1 à PCG 322-5.

2/ NOTRE SITUATION EU EGARD AUX TEXTES CI-DESSUS

En ce qui concerne nos immobilisations, nous ne disposons d'aucun bien susceptible d'être décomposé et dont les différents éléments auraient une durée d'utilisation différente de la structure.

Compte tenu de la nature de nos immobilisations (matériel de bureau, agencements), aucune valeur résiduelle ne peut être évaluée de façon fiable, de sorte que les immobilisations sont amorties sur leur coût d'acquisition total.

Aucun indice interne ou externe a mis en évidence que les valeurs vénales ou d'usage seraient significativement inférieures aux valeurs nettes comptables, c'est pourquoi aucune dépréciation n'est constatée en sus des amortissements annuels.

Durant cet exercice, notre société a dégagé un bénéfice et nous pensons que la notoriété de ce point de vente, et par voie de conséquence, sa valeur d'usage ne sont pas sensiblement altérées.

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	730			730
Total	**730**			**730**
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions . sur sol propre				
. sur sol d'autrui				
. installation agencement aménag.	282 766			282 766
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 271	2 042		3 313
- Autres immobilisations corporelles				
. instal, agencements, aménagements divers	213 195	5 324		218 519
. matériel de transport				
. matériel de bureau	12 297	3 942		16 239
. emballages récupérables, divers				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	**509 529**	**11 307**		**520 836**
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	76			76
Total	**76**			**76**
Total général	**510 335**	**11 307**		**521 642**

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	662	68		730
Total	**662**	**68**		**730**
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions . Sur sol propre				
. Sur sol d'autrui				
. Installation agencement aménag.	130 194	35 481		165 675
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 271	321		1 592
- Autres immobilisations corporelles				
. Instal, agencements, aménagements divers	102 243	26 236		128 479
. Matériel de transport				
. Matériel de bureau	12 237	406		12 643
. Emballages récupérables, divers				
Total	**245 945**	**62 444**		**308 389**
Total général	**246 607**	**62 512**		**309 119**

Modes et durées d'amortissement

Désignation	Modes	Durées
Immobilisations incorporelles		
- Frais d'établissement		
- Frais de développement		
- Concessions, brevets et droits similaires	Linéaire	3 ans
- Fonds commercial		
- Autres immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
- Terrains		
- Constructions	Linéaire	10 ans
- Installations techniques, matériels et outillages	Linéaire	de 5 à 8 ans
- Autres immobilisations corporelles	Linéaire	de 3 à 8 ans
. Instal, agencements, aménagements divers		
. Matériel de transport		
. Matériel de bureau		
. Emballages récupérables, divers		

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré-premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci -dessus et le cours du jour où la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Mode de valorisation des stocks

Désignation	Mode de valorisation
STOCKS DE MARCHANDISES	DERNIER PRIX D'ACHAT HT

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Comptes de régularisation actif

Détail des charges constatées d'avance

Désignation	Période		Exploitation	Financier	Exceptionnel
	du	au			
Autres achats et charges externes	01/01/2020	08/11/2020	5 402		
		Total	**5 402**		

Capitaux propres

La société VESOUL DIFF est une filiale détenue à 100 % par la société de droit français

ALSAFOR S.A.S.
ayant son siège social :38, rue du Dahlia
68260 KINGERSHEIM
SIRET : 438 593 782 00016 RCS MULHOUSE

Composition du capital social

Désignation	Actions ou parts sociales		
	Nombre	Valeur Unitaire	Total
Au début de l'exercice	800	10,00	8 000
Emises dans l'exercice			
Remboursées dans l'exercice			
A la fin de l'exercice	800	10,00	8 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves			
Réduction de capital par prélèvement sur les réserves			

Provisions pour risques et charges

CONSEQUENCES DES REFORMES DU DROIT COMPTABLE VISANT A CONVERGER VERS LES REGLES INTERNATIONALES DITES "IAS-IFRS"

1/ LE PASSIF EXTERNE

L'article PCG 324-1 précise que la constatation de provisions pour la totalité des engagements à l'égard des membres du personnel actif et retraité, conduisant à une meilleure information financière, est considérée comme une méthode préférentielle.

2/ NOTRE SITUATION EU EGARD AUX TEXTES CI-DESSUS

Les obligations pouvant incomber à notre société au regard des textes ci-dessus représentent essentiellement la probabilité actuarielle des indemnités de fin de carrière.

Les hypothèses suivantes sont :
* Table de mortalité TG 05
* Taux d'actualisation : 0,77%
* Age de départ à la retraite : 67 ans à l'initiative du salarié
* Convention collective : CCN Commerce de détail non alimentaire
* Augmentation annuelle des salaires : 2%
* Taux de charges sociales patronales : 17,04%

On aboutit à un montant de **dette actuarielle de 8 683 € non provisionnée.**

Dettes

EMPRUNT :

Afin de garantir l'emprunt souscrit auprès du CIC en 2015, la société a nanti le fonds de commerce à hauteur de 450 000 € en principal et 90 000 € en frais accessoires.

Impôt sur les bénéfices

A/ RAPPEL DE LA CONVENTION RELATIVE AU REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES :

En application de l'article 223 A du Code général des impôts, la Société Intégrante est considérée comme seul redevable de l'impôt sur les sociétés, le cas échéant, des intérêts de retard, des majorations et amendes fiscales dus par les sociétés membre du groupe.

L'application du régime d'intégration conduit en général à considérer les sociétés intégrées comme solidaires pour le paiement de ces impôts, et ceci pour un montant égal à ce qu'elles auraient dû acquitter si elles n'étaient pas membres du groupe.

Par conséquent, il a été jugé utile de prévoir une convention qui a pour objet d'organiser la répartition entre la Société Intégrée et la Société Intégrante des impositions centralisées sur la Société Intégrante, de définir le sort des économies d'impôts réalisés dans le cadre de l'intégration fiscale et de régler l'imputation des conséquences fiscales d'une éventuelle sortie de groupe.

Le principe général de cette convention est que l'adhésion des sociétés au régime d'intégration fiscale ne doit pas avoir pour effet de placer les filiales dans une position plus défavorable que celle qui aurait été la leur en l'absence d'intégration fiscale.

1/ Paiement de l'impôt sur les sociétés par la Société Intégrée :

La Société Intégrée s'engage à payer à la Société Intégrante les acomptes d'impôt sur les sociétés, le solde d'impôt sur les sociétés ainsi que le complément d'impôt sur les sociétés en cas de distribution dans les mêmes conditions que si la Société Intégrée n'appartenait pas au groupe intégré constitué avec la Société Intégrante.

En particulier, le résultat propre imposable de la Société Intégrée sera déterminé en tenant compte des règles de droit commun et sera corrigé du montant des déficits reportables qui ne peuvent être imputés que sur ses résultats propres, ainsi que des crédits d'impôts non imputables sur l'imposition sur les distributions dont elle dispose.

2/ Sort des crédits d'impôts :

Dans le cas où la Société Intégrée bénéficie de crédits d'impôts, celle-ci s'engage à les transmettre à la Société Intégrante.

B/ IMPOT SUR LES SOCIETES :

Notre société a dégagé un résultat déficitaire d'où l'absence d'impôt sur les sociétés.

C/ LE CREDIT D'IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI :

Pour les rémunérations versées à compter du 1er janvier 2019, le crédit d'impôt pour l'emploi et la compétitivité (CICE) est supprimé pour être remplacé par un allègement de cotisations patronales.

D/ UTILISATION DU CICE D'N-1 :

Le CICE, dégagé en n-1, nous a permis de contribuer au financement des nouveaux investissements ainsi qu'au financement du besoin en fonds de roulement.

Autres informations

Evénement postérieur à l'exercice 2019 - Covid-19

Depuis janvier 2020, une épidémie de Coronavirus COVID-19 s'est propagée depuis la Chine.

Afin de limiter les regroupements de personnes et donc la propagation dudit virus, les établissements, dont l'activité n'était pas indispensable, devaient fermer leurs portes au public à compter du 16 mars 2020, suite aux arrêtés du 14 et 15 mars 2020.

Notre établissement a dû fermer ses portes ; cette mesure a eu pour conséquence la baisse de notre chiffre d'affaires.

Aussi, face à la fermeture réglementaire de notre point de vente, notre société a d'ores et déjà mis en œuvre les actions suivantes afin d'assurer sa pérennité :

- Mise au chômage partiel de la totalité du personnel, à compter du 16.03.2020,
- Report de paiement des échéances sociales (Urssaf, retraite...),
- Entrée en négociation avec les bailleurs pour franchise ou suspension des loyers des magasins : suspendus, pour le moment, pour, au moins trois mois,
- Suspension des contrats de prestations non nécessaires en l'absence d'activité : nettoyage, en l'occurrence,
- Report de 6 mois du remboursement de la part en capital des emprunts en cours,
- Report de paiement de factures prestataires, de factures marchandises,
- Demande de prêt garanti par l'Etat (PGE).

Dettes garanties par des sûretés réelles

Postes concernés	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeur nette comptable des biens
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	160 004	540 000	212 523
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**160 004**	**540 000**	**212 523**

Détail des charges à payer

Désignation	Montant
FOURNISSEURS_FACTURES NON PARVENUES	12 703
CONGES A PAYER	12 793
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	2 180
IMPOTS ET TAXES A PAYER	12 589
INTERETS SUR C/C ASSOCIES	9 177
Total	**49 443**

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Désignation	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	70 545	
Capital souscrit appelé non versé		
Total actif	**70 545**	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières divers	717 811	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	143 712	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total passif	**861 523**	
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Total produits		
Charges financières	9 177	
Total charges	**9 177**	

Engagements donnés

Désignation	Concernant				
	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Total
- Abandon de créance ALSAFOR				320 000	320 000
- Abandon de créance ALSAFOR				270 000	270 000
Total				**590 000**	**590 000**

Engagements assortis de sûretés réelles

Engagements reçus

Désignation	Concernant				
	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Total
- Caution solidaire d'ALSAFOR au profit du CIC				540 000	540 000
Total				**540 000**	**540 000**

Engagements assortis de sûretés réelles

Effectifs

Catégorie	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	8	
Ouvriers		
Total	**9**	

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	76		76
Clients douteux ou litigieux	425	425	
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (Provision pour dépréciation antérieurement constituée)			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	115	115	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	4 304	4 304	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	83 901	83 901	
Charges constatées d'avance	5 402	5 402	
Totaux	**94 223**	**94 147**	**76**

(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)

Echéance des dettes

Etat des dettes		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine	14	14		
	à plus d'1 an à l'origine	160 308	65 904	94 404	
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés		437 773	437 773		
Personnel et comptes rattachés		15 173	15 173		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8 063	8 063		
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée		2 537	2 537		
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés		12 844	12 844		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)		717 811			717 811
Autres dettes		240	240		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie					
Produits constatés d'avance					
Total		**1 354 763**	**542 548**	**94 404**	**717 811**

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	64 753		

Provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'ex.	Diminutions : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles 30%					
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)					
Autres provisions réglementées					
Total (I)					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total (II)					
DEPRECIATIONS					
sur Immobilisations	- incorporelles				
	- corporelles				
	- titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours		36 631	40 578	36 631	40 578
Sur comptes clients		154	200		354
Autres dépréciations					
Total (III)		**36 784**	**40 778**	**36 631**	**40 931**
Total (I + II + III)		**36 784**	**40 778**	**36 631**	**40 931**
dont dotations et reprises	- d'exploitation		40 778	36 631	
	- financières				
	- exceptionnelles				
Titres mis en équivalence:montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I					

VESOUL DIFFUSION
Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 euros
Siège social : 30 Rue Maryse Bastié
34170 CASTELNAU-LE-LEZ
438.646.994 R.C.S. Montpellier

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Le soussigné, Ivan RAPOPORT, gérant non associé de la société VESOUL DIFFUSION, avec Monsieur Stéphan SPEICHER, ancien gérant non associé de la Société, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 par la société ALSAFOR, Associé Unique, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, l'activité de la Société a été la suivante :

Le contexte économique et social a encore été défavorable.

L'activité a continué à régresser et nos pertes se sont accrues.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La crise sanitaire actuelle tenant à la pandémie du Covid-19 avec les mesures de confinement prises notamment par le Gouvernement français pour lutter contre la propagation du virus, est inédite et devrait avoir des répercussions majeures sur le plan économique tant national qu'international.

Notre établissement est demeuré fermé du 16 mars 2020 au 10 mai 2020 inclus.

Pour préserver au mieux les intérêts de l'entreprise, un plan de continuité d'activité a été mis en place avec diverses mesures (chômage partiel, report d'échéances fiscales, sociales et bancaires, demande de prêt garanti par l'Etat,...).

A l'heure actuelle, l'impact de la crise sur la situation économique et financière de la Société ne peut pas être quantifié précisément. Tenant la longue période de fermeture, une baisse importante du chiffre d'affaires est prévisible, sachant que l'activité est orientée favorablement depuis la réouverture.

Le contrôle total de la Société a été transféré récemment à la société LA FOIR'FOUILLE SA (société anonyme au capital de 2.380.560 euros, ayant son siège social est situé au 30 Rue Maryse Bastié-34170 CASTELNAU-LE-LEZ, et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Montpellier sous le numéro 309.966.166) qui a acquis l'intégralité de la participation de la société ALSAMAGEST au sein de la société ALSAFOR, associé unique de notre Société.

Nous vous rappelons qu'il s'en est suivi une modification de la dénomination sociale, le transfert du siège social et un changement de gérant.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2020 sont les suivants :

L'organisation doit être revue.

Une restructuration financière avec une augmentation de capital suivie d'une réduction de capital avec apurement des pertes antérieures a été engagée.

- Activité en matière de recherche et de développement

Aucune activité en matière de recherche et de développement n'est à signaler.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Notre Société ne détient aucune participation dans le capital d'autres sociétés.

- Prises de participations ou prises de contrôle

La Société n'a pris aucune participation dans le capital d'une autre société au cours de l'exercice écoulé.

- Régularisation de participations croisées

Aucune participation croisée n'a exigé de régularisation en application des articles L. 233-29, L. 233-30 et R. 233-19 du Code de commerce.

EXAMEN DU BILAN

L'examen du bilan appelle les constatations suivantes :

- A l'actif

Les immobilisations incorporelles s'établissent à la somme de 0 euro.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à la somme globale nette de 212.447 euros en fin d'exercice.

Les immobilisations financières ressortent, quant à elles, à la somme de 76 euros.

L'actif circulant (hors charges constatées d'avance) s'élève à la somme globale de 692.958 euros.

Nos investissements se sont élevés à 11.308 euros et concernent :

- des installations techniques, matériel et outillage industriels pour.....2.042 €.
- des installations générales, agencements et aménagements divers pour.....5.324 €.
- du matériel de bureau et mobilier informatique pour.....3.942 €.

Nous vous informons que nous n'avons cédé aucun bien au cours de l'exercice.

- Au passif

Les capitaux propres s'établissent à -443.879 euros et se composent :

- du capital social pour.....	8.000 €.
- de la réserve légale pour.....	800 €.
- des autres réserves pour.....	1.314 €.
- du report à nouveau pour.....	-358.222 €.
- du résultat de l'exercice pour.....	-95.770 €.

Les dettes ressortent à la somme de 1.354.762 euros et sont constituées :

- de dettes à moins d'an pour.....	542.547 €.
- de dettes à plus d'un an et cinq ans au plus pour	94.404 €.
- de dettes à plus de cinq ans pour.....	717.811 €.

RESULTATS - AFFECTATION

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1.371.714 euros contre 1.391.408 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,42%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 178.558 euros contre 166.881 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 7%.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 30.571 euros contre 27.461 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 11,33%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 9 contre 7 pour l'exercice précédent, soit une variation de 28,57%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1.489.118 euros contre 1.464.833 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,66%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -80.769 euros contre -32.637 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 147,48%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de -15.002 euros des produits et frais financiers, il s'établit à -95.770 euros contre -48.239 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 98,53%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 0 euro contre -686 euros au cours de l'exercice précédent,

- d'un impôt sur les sociétés nul comme pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par une perte de -95.770 euros contre une perte de -48.925 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 95,75%.

- Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir une perte de -95.770 euros, que nous vous proposons d'affecter au compte "Report à nouveau".

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

- Dépenses non déductibles fiscalement

Nous vous indiquons qu'aucune dépense et charge visée à l'article 39-4 du Code général des impôts n'est intervenue au cours de l'exercice.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Ivan RAPOPORT
Gérant

Copie certifiée
conforme à l'original

VESOUL DIFFUSION
Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 euros
Siège social : 30 Rue Maryse Bastié
34170 CASTELNAU-LE-LEZ
438.646.994 R.C.S. Montpellier

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 27 JUILLET 2020

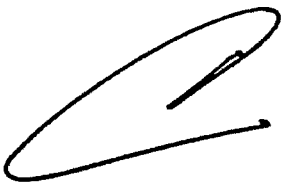
DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique approuve la proposition de la gérance, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître une perte de -95.770 euros, décide de l'affecter au compte "Report à nouveau".

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Certifié conforme
La Gérance



Copie certifiée
conforme à l'original